



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2021, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Autorités

- **Municipalité**

Jusqu'au 30 juin 2021, la Municipalité de Grancy s'est composée de la manière suivante :

Olivier Devantay Syndic	Administration & Finances	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, tourisme, aménagement du territoire
Christian Devantay Vice-syndic 2016-2017	Travaux & Services industriels	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
Claude Henneberger Vice-syndic 2017-2018	Sécurité publique & Déchets	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, parcs et promenades, cimetière, gestion des déchets
Pierrette Pittet Vice-syndic 2019-2020	Formation, Culture & Forêts	Formation, associations scolaires, parascolaire, culture, jeunesse, seniors, églises, sports, forêts, chemins forestiers
Michel Siegrist Vice-syndic 2020-2021	Bâtiments & Affaires sociales	Domaines, terrains, bâtiments, aide sociale, assurances sociales, santé publique, logement, accueil de la petite enfance

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Municipalité de Grancy se compose de la manière suivante :

Michel Siegrist Syndic	Administration & Bâtiments	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, terrains, bâtiments
Christian Devantay Vice-syndic 2021-2022	Travaux & Services industriels	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
Claude Henneberger Vice-syndic 2022-2023	Sécurité publique & Déchets	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, cimetière, gestion des déchets
Vincent Devantay Vice-syndic 2023-2024	Forêts & Sociétés locales	Sociétés locales, sport, tourisme, aménagement du territoire, place de jeux, forêts, chemins forestiers, cabanes
Justine Widmer Vice-syndic 2024-2026	Associations scolaires & Affaires sociales	Associations scolaires, parascolaires, cantine, églises, seniors, affaires sociales, santé publique, accueil de la petite enfance

L'année 2021 fut une année électorale et de transition. Monsieur Olivier Devantay, Syndic depuis deux législatures et Municipal depuis 1998 n'a pas renouvelé son mandat ainsi que Madame Pierrette Pittet, Municipale depuis 2013. Nous profitons de ce rapport de gestion pour les remercier une fois encore pour leur participation active au développement et à la vie du village ainsi que pour leur dévouement. La Municipalité a tenu, en général le lundi soir, 43 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 472 heures de vacations et accompli 1'328 km de déplacements à ce titre.

- **Conseil Général**

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à trois reprises en 2021 sous la présidence de M. Serge Juillerat, président depuis le 1^{er} juillet 2017. Il a examiné et adopté les comptes 2021 et le budget 2022. Il a adopté les préavis classiques de début de législature et a refusé le préavis de la valorisation des parcelles 48, 50 et 252 par la vente des dites parcelles et l'achat d'un immeuble.

Greffé municipal

(Poste occupé depuis le 1^{er} janvier 1998 par Mme Mireille Hofer à 45% dès le 1^{er} avril 2017)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Contrôle des habitants et délivrance des cartes d'identité

Bourse communale

(Poste occupé depuis le 1^{er} juillet 2018 par Mme Stéphanie Martin à 25% depuis le 1^{er} janvier 2020)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA, etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (244)
- ◆ Suivi des factures, rappels (143) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (environ 1672 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS) - SM

Personnel communal

- **Employé communal**

(Poste occupé depuis le 1^{er} mai 2012 par M. Beat Baumann à 100%)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, M. Beat Baumann est responsable de la station d'épuration pour nos deux villages de Grancy et Senarclens. Il est secondé par M. Marc Püntener, nouvel employé communal de Senarclens. En plus de la surveillance de la déchèterie, il effectue le balayage de nos routes et collabore à la floraison qui borde les bâtiments communaux. Il remplace la concierge du collège et effectue divers travaux dans les forêts communales sous le contrôle du garde-forestier. Durant l'hiver il dégage et sale les routes communales. L'entretien des machines, des bâtiments et divers travaux de peinture ponctuent son occupation hivernale.

- **Concierge du collège**

(Poste occupé depuis le 1^{er} octobre 2019 par Mme Nathalie Araujo de Sá à 25%)

Madame Nathalie Araujo de Sá s'occupe du nettoyage régulier du Collège, de la mise à disposition du foyer et de la grande salle lors des locations. Lui incombe aussi la tâche de vérifier l'état des locaux après chaque utilisation de la grande salle ou du foyer par les divers locataires.

- **Surveillante de la Grantine**

(Poste occupé depuis le 1^{er} novembre 2020 par Mme Stéphanie Seydoux à 25%)

Madame Seydoux s'occupe de l'accueil des enfants inscrits à la Grantine durant la pause de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les repas sont préparés par le restaurant de Grancy. Madame Seydoux apporte beaucoup de soin et de professionnalisme à cette fonction, nous l'en remercions.

2. Finances

Comptabilité générale

2021 se terminera avec un excédent de produit de fr 397'204. Ce qui est loin du budget qui prévoyait un excédent de charges de fr 77'130. Cette différence s'explique principalement par l'augmentation des revenus des impôts. Dans la section ci-dessous nous expliquons ce qui en est de l'impôt sur le revenu, mais les multiples constructions ont amené une augmentation des droits de mutation (fr 85'562) et la part sur le gain immobilier (fr 57'056). Les taxes uniques de raccordement (fr 56'942) et un remboursement de l'instruction public (fr 20'983), car nous avons payé trop de cotisations, expliquent aussi en partie l'augmentation considérable du revenu. C'est une conjonction de multiples facteurs uniques qui expliquent ce résultat. Par conséquent, ce résultat exceptionnel à la fin 2021 reste fragile et unique.

Nous aurions pu faire le choix d'augmenter le fond pour travaux divers afin de diminuer cet excédent de produit, mais la Municipalité a préféré garder ainsi ce résultat afin de pouvoir augmenter son capital qu'il considérait comme trop faible (fr 20'937).

Impôts et taxes

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Si en 2020 les impôts furent, à notre grande surprise, exceptionnellement bas, 2021 semble prendre le contre-pied. Difficile alors de faire des pronostics et se projeter dans l'avenir. Les impôts sont de fr 1'888'196 en 2021 contre fr 1'231'932 en 2020. L'augmentation est essentiellement due à l'impôt sur le revenu qui est passé de fr 756'576 à fr 1'424'211. Plusieurs facteurs expliquent cette énorme différence. En premier lieu, comme mentionné, 2020 était particulièrement bas, certainement dû à une baisse des acomptes en raison de la peur de l'impact du Covid. En deuxième lieu, il est évident qu'il y a eu une augmentation de la population et que cela a un impact sur le revenu imposable. Et enfin notons qu'il y a pour fr 200'000 de rattrapage d'acomptes en 2021.

Service financier

La Municipalité a remboursé deux emprunts de fr 50'000 suivant un amortissement normal. Nous voulions aussi rembourser un emprunt de fr 350'000 à la Raiffeisen. Au vu du délai de remboursement, ce dernier se fera en 2022.

3. Domaines et bâtiments

Forêts (VD)

Le groupement forestier du Veyron dont faisait partie Grancy ainsi que le groupement forestier d'Apples ont fusionné au 1er janvier 2021 pour former le groupement forestier Veyron-Léman. Monsieur Vincent Devantay fait partie du CODIR du groupement forestier qui couvre un peu plus que 1'100 hectares. Le garde-forestier Yann Bornand continue quant à lui la gestion des forêts communales (150 hectares).

L'année 2021 commença par un hiver doux et humide et comme chaque année, le service forestier redouta les périodes de sécheresse du printemps et de l'été. Mais cette année la météo fut du côté de la forêt avec un printemps frais et des pluies répétées en été dont ont fortement bénéficié nos forêts. La météo permit une forte régression des attaques de bostryches et un faible dépérissement de la forêt fut constaté. Sur une possibilité de coupe de 1'350 m³, nous avons exploité 1'196 m³ dont 149 m³ de chablis (arbres dépérissant et bostrychés). Ce chiffre est en nette baisse par rapport à 2020 (471 m³), ce qui est une très bonne nouvelle.

Le printemps 2021 fut marqué par une ascension spectaculaire du prix des bois dans la construction. Cette hausse provient d'une forte demande en bois des Etats-Unis et de la Chine. Malheureusement, l'augmentation de prix ne se répercuta que partiellement durant l'automne sur les propriétaires de forêt. Les coupes furent réalisées en favorisant le rajeunissement naturel de la forêt. Les chênes coupés dans les forêts de la commune de Grancy ont été vendu à une scierie de la région d'Yverdon. Cette dernière revend une grande partie du bois à un tonnelier de la région de Lucerne pour la fabrication de tonneaux de vin suisse. Les deux refuges forestiers ont été fortement utilisés durant cette année 2021 et mis à part quelques dégâts mineurs, aucune déprédation n'a été constatée.

Bâtiments communaux (MS)

Au vu de l'année écoulée, il y a eu principalement les réparations habituelles et nécessaires pour l'entretien du parc immobilier. La fin de la remise à neuf des façades de la salle communale a été accomplie au début de l'été. Le dossier qui a pris le plus de temps fut la réflexion du développement des parcelles 48, 50 et 252 par la vente des dites parcelles et l'achat d'un immeuble. Le Conseil général a refusé ce préavis. Ce que nous regrettons, car nous restons convaincus que c'était une belle opportunité pour l'avenir de notre village.

4. Travaux publics

Routes (CD)

Aucun travaux d'entretien particulier n'a été effectué durant l'année sur le réseau routier.

Parcs et promenades, cimetières (CH)

Notre employé communal s'occupe de l'entretien des gazons, de l'église, des places communales et du préau du collège, ainsi que du cimetière et des tombes abandonnées.

Déchets et ordures ménagères (CH)

La totalité de nos déchets incinérables et encombrants est acheminée à la Société Valorsa SA, à Penthaz, par l'entreprise Borgeaud Transports SA à Cossonay. Ces déchets sont triés, broyés et acheminés à l'usine d'incinération Tridel à Lausanne en bennes par train CFF.

Une benne à papier/carton est déposée sur la place du battoir à disposition des habitants de Grancy. A la route de Vullierens, les déchets de cuisine crus et cuits sont ramassés et valorisés par BioEcoEnergie SA, à Gollion et un big bag pour la récupération du flaconnage a été mis en place. Deux fois par année, nous effectuons un ramassage spécial des encombrants et ferraille. Les gazons et les branches peuvent être acheminés à notre compostière de Surchaux. Après analyse et en comparaison avec les années précédentes, nos déchets sont restés plus ou moins stables. - CH

Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

Année	Déchets mén.	Encombrants	Papier	Verre	Compost
2021	40	14	34	25	70
2020	36	15	33	24	86
2019	33	10	30	23	69
2018	37	9	31	23	80

Assainissement et épuration (CD)

Les performances de traitement ont été excellentes en 2021, sans aucun dépassement des normes de rejet. Ceci est le signe d'une bonne maîtrise de l'exploitant et d'une réserve de capacité des ouvrages suffisantes. La quantité d'eau claire arrivant à la STEP reste cependant problématique. De nombreux déversements sans traitement biologique sont observés (mais non analysés) et explique en bonne partie l'insuffisance en terme de production de boues (résidus de la pollution retenues). Les améliorations prioritaires restent la séparation des eaux (le réseau d'assainissement de Grancy sera entièrement mis en séparatif dès le printemps 2022). La gestion des boues reste également un élément clef dans la maîtrise de la qualité des eaux épurées. A moyen terme, une

nouvelle automatisation des équipements permettrait d'optimiser le fonctionnement des installations (mesure oxygène-dissous, asservissement du surpresseur, téléalarme, etc...).

Deux campagnes de déshydratations ont été organisées durant l'année et ce sont 26,88 To de boues qui ont été incinérées à la STEP de Vidy pour un montant de fr 9'144.70, (déshydratation et transport compris).

Les prestations des surveillants de la STEP se montent à fr 17'122.95. Montant qui représente le 28% des charges financières de fonctionnement de la station d'épuration. Le coût d'exploitation total de la station d'épuration représente la somme de Fr. 69.95 par habitants (fr 93.10 en 2020).

Au chemin de la Léchère (carrefour DP 1018-DP1019) le collecteur AF obstrué par de la terre a été nettoyé par l'entreprise MM CURAGE pour un montant de fr 1'033.90.

5. Formation, jeunesse, culture et églises

ASICOVV - Association Scolaire Intercommunale Cossonay-Veyron-Venoge (JW)

Depuis la rentrée scolaire en août 2021, le nouveau collège des Chavannes 2, dont l'ASICOVV est propriétaire, accueille ses premiers élèves. L'inauguration de ce bâtiment a eu lieu le 7 octobre 2021. Monsieur Vincent Devantay est membre du CODIR de l'ASICOVV qui se réunit toutes les deux semaines. La question éternelle de savoir si cette association va laisser ces classes à Grancy reste et demeure. La Municipalité continue à se battre pour que cela soit le cas. Suite au prochain épisode.

ASICOPE – Association scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthaz (JW)

En collaboration avec la direction de l'établissement secondaire de Cossonay et Penthaz-PAM, l'association ASICOPE assure les tâches légales dévolues aux associations de communes en lien avec l'enseignement obligatoire des élèves de la 9ème à la 11ème Harnos. 14 enfants de Grancy sont enclassés au PAM de la 9ème à la 11ème Harnos. Depuis la rentrée 21-22, le CLAC (Centre de Loisirs et d'Animations de Cossonay) a déménagé dans de nouveaux locaux au PAM 3. Cette structure, destinée uniquement aux élèves secondaire, vient compléter l'offre d'accueil, mais reste sous la responsabilité de la commune de Cossonay. En 2021, le coût de l'élève est de fr 4'173.

Cantine scolaire – Grantine (JW)

Le taux d'occupation de la Grantine pour cette année scolaire varie selon les jours. Sur un mois, une moyenne d'environ 80 repas sont servis.

Madame Nathalie Araujo de Sa (concierge) donne un coup de main les jeudis étant donné que le nombre d'enfants est assez important.

Cette année l'ambiance est très bonne à la cantine, il n'y a pas de problème de discipline.

Affaires culturelles et de loisirs (VD)

L'année 2021 a encore et malheureusement été marquée par la pandémie et plusieurs manifestations n'ont pas pu avoir lieu. La commune de Grancy a toutefois pu profiter d'une belle journée lors du 1er août avec un tournoi de pétanque et un souper qui ont été organisés par les sociétés de Tir et de Jeunesse. Un match aux cartes a également pu se tenir au mois de novembre. Les autres manifestations n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage et de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2021, une délégation de la Municipalité s'est rendue au domicile de Madame Simone Clerc, doyenne de la commune, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Le doyen de la commune est Monsieur Jean-Pierre Boven, qui a fêté ses 98 ans en 2021.

Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux citoyens de Grancy à Noémie Chabloz, Elsa Gabriel, Nathan Guex, Margot Hartmann, Baptiste Lefevre, Leïla Muratovic, Julien Sarda et Zachary Wuarchoz qui ont fêté leur 18^e anniversaire en 2021. Enfin la traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux citoyens et habitants a également dû être reportée et se déroulera si la situation le permet à l'automne 2022.

- **Groupe Seniors (JW)**

Le groupe Seniors est actif depuis 2012 dans notre commune. Quatre bénévoles œuvrent pour son bon fonctionnement et nous les en remercions. Une sortie a pu être effectuée au mois de septembre 2021 au Lac Noir ainsi qu'une visite du musée gruérien à Bulle. En fin d'année une fondue a également été organisée au foyer de la salle villageoise. Les traditionnels repas à la Maison de Ville de Grancy chaque mois a pu reprendre avec la réouverture des restaurants au printemps.

Eglises (JW)

Chaque dimanche un culte à lieu à Cossonay. Du covoiturage est organisable par la paroisse pour toute personne du village souhaitant se rendre au culte.

Dû à la pandémie, la fête de Noël n'a pas pu se faire à l'église. La commune a alors pris la décision de maintenir cet événement et de le faire dans la grande salle.

6. Sécurité publique

Contrôle des habitants (MH)

La commune de Grancy a enregistré en 2021, 68 arrivées, 38 départs, 5 naissances et 4 mutations (changements d'état civil, décès, etc.) 22 cartes d'identité ont été délivrées ainsi que 24 permis de séjour et d'établissement B, C (changements de communes, changements de statut, prolongations, naissance, déclaration d'établissement). La population de Grancy au 31 décembre 2021 se monte à 445 personnes, dont 372 suisses et 73 étrangers.

Service de défense incendie et secours (SDIS) (CH)

Le SDIS Venoge est basé à Penthalaz. Il compte 350 sapeurs-pompiers volontaires pour 27 communes et assure un standard de sécurité incendie pour environ 26'000 habitants. Le SDIS comprend 3 détachements de premier secours (DPS) qui sont basés à Penthalaz, l'Isle et La Sarraz. Ceux-ci peuvent être renforcés par les détachements d'appui (DAP), stationnés à Penthalaz, L'Isle, La Sarraz, Bousens et Grancy. Depuis le 1er juillet 2016, un pompier permanent puis un second à 50 % ont été engagés pour renforcer l'état-major du SDIS Venoge.

Notons que le DAP a quitté le Battoir le 31 décembre pour aller à l'Isle. Nous perdons donc le dernier lien étroit avec les pompiers. Il semblerait que les pompiers comme lieu d'intégration à la vie villageoise n'est plus une alternative.

Protection civile (PCi) (CH)

Le siège de la protection civile (ORPC) du district de Morges qui regroupe 62 communes est basé à St-Prex. Cette organisation planifie les cours de répétitions, organise des cours de perfectionnement et effectue des travaux d'intérêt général sollicités par les communes et le CODIR. A Grancy, nous bénéficions de 317 places protégées en abri public. De plus, lors du dernier recensement, nous avons pu constater qu'il y avait 183 places protégées dans des abris privés.

7. Affaires sociales (JW)

Services des transports bénévoles - La Croix-Rouge Vaudoise

Suite à la cessation d'activités programmée de l'Entraide familiale de Cossonay, la Croix-Rouge vaudoise a repris l'organisation du service des transports bénévoles à partir du 1er juillet 2021.

ARASMAC - Association régional pour l'action sociale Morges-Abonnes-Cossonay

L'ARASMAC est composée des 56 communes du district de Morges qui affiche 84'561 habitants (au 31.12.2020). Chaque commune est représentée par un membre de sa Municipalité délégué au Conseil intercommunal (Législatif).

Les 3 buts principaux de l'ARASMAC sont:

- CSR-RI (Centre Social Régional - Revenu d'Insertion)
- AAS (Agence d'Assurance Sociales)

- CRD (Centre Régional de Décisions)

Jusqu'à la fin de l'année 2021 le financement de l'AAS est assuré par les communes membre de l'ARASMAC et dès 2022, c'est le canton qui prendra principalement cela en charge. La participation des communes sera donc réduite à environ fr 29'150.- au lieu de fr 1'979'700.

8. Services industriels (CD)

Service des eaux

A la route de Cottens , en limite de la parcelle propriété de MM.Guex et Hennenberger, une rupture de la conduite principale a eu lieu en début d'année et les travaux de remise en état de la conduite se monte à fr 3'059.10 pour les travaux d'appareillage et fr 8'982.15 pour les travaux de génie civil. La facture concernant les travaux de G.C. a été entièrement pris en charge par l'assurance.

Bouclage du réseau d'eau potable à la Ruelle (liaison réseau Place de la Fontaine – Route de Cottens). Les travaux de génie civil exécutés par l'entreprise RIT SA se monte à fr 34'887.60. Le 50% de ce montant a été pris en charge par Home+Foyer SA. L'entreprise Wulliens sanitaire SA a réalisé les travaux d'appareillage pour un montant de fr 9'980.45 et nous avons obtenu une subvention de fr 10'477 de la part de l'ECA.

Au chemin de la Léchère, extension du réseau d'eau potable et de défense incendie pour desservir le nouveau quartier de villas avec la pose d'une borne hydrante. Les travaux de génie civil ont été pris en charge par le promoteur et les travaux d'appareillage, à charge de la commune, exécutés par l'entreprise Wulliens sanitaire SA se monte à fr 14'839.75. Une participation financière sur les travaux d'appareillage devrait nous parvenir de la part de l'ECA.

Éclairage public

Le réseau se compose de 61 points lumineux. 17 luminaires sont équipés de LED TEMP 3'000°K dont l'abaissement nocturne est de 50% entre 23 H et 05 H.

Divers travaux d'entretien pour un montant de fr 1'537.50 ont été effectués durant l'année et la consommation énergétique est similaire à l'année précédente.

Station de carburants

Pour l'année écoulée, 150'601 litres d'essence et 150'604 litres de diesel ont été consommés. Ce qui représente par rapport à l'année précédente, une augmentation d'env. 9% pour chaque type de carburant !!!

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Michel Siegrist

Mireille Hofer